

# *Assemblée bourgeoisiale*

## *Mardi 10 décembre 2024*

Convoquée dans les délais légaux par affichage au pilier public à Massongex et Daviaz, cette assemblée est ouverte à 19h00 par M. Tristan Jordan, en présence de 15 personnes. Elle se tient au 1<sup>er</sup> étage du complexe polyvalent.

Y participent pour le Conseil communal : Jennifer Cettou, Raymonde Schoch, Olivier Saillen et Eric Solioz

### **Excusés :**

Coquoz Sylviane – Présidente

Gwenaël Richard – conseiller communal

### **Ordre du jour**

1. Procès-verbal de l'Assemblée primaire du 11.06.2024 - Approbation
2. Budget 2025
3. Nomination de l'organe de révision pour la législature 2025-2028
4. Nomination de la commission bourgeoisiale 2025-2028 conformément à l'article 51 al2 de la loi sur les communes, une commission composée de 5 bourgeois est nommée au début de la période administrative par l'assemblée bourgeoisiale. Tout bourgeois éligible peut se porter candidat en le déclarant spontanément.
5. Divers

#### **1. Procès-verbal de l'assemblée primaire du 11.06.2024 - Approbation**

Le procès-verbal était à disposition sur le site ou au bureau communal, l'assemblée n'en demande pas la lecture. Il est donc adopté.

#### **2. Budget 2025**

Les chiffres, ainsi que le message introductif rédigé par la caissière-comptable, étaient à disposition sur le site ou directement au bureau communal.

M. Tristan Jordan commente le budget en indiquant les principales différences. Ce budget est quasi égal au budget 2024

- Entretien des routes : CHF 5'000.--. Il y a eu un glissement de terrain sur la Route de Valère d'en Bas. Ce montant est mis pour effectuer un minimum de travaux. La Bourgeoisie attend la planification de la commune de Troistorrents car cette route est sur leur commune.
- Entretien des alpages : CHF 2'000.--. En 2025, l'entretien se fera avec le robot télécommandé pour Valère.
- Entretien des immeubles : CHF 20'000.--. Les travaux prévus en 2024 ne se sont pas faits, donc changement des portes avec ouverture sur l'extérieur pour la sécurité.

Total des charges : CHF 50'900.--

Total des revenus : CHF 53'520.--

Excédent de revenus CHF 2'620.--

L'assemblée approuve le budget 2025 à l'unanimité

### **3. Nomination de l'organe de révision pour la législature 2025-2028**

Le principe pour la révision des comptes précise, à l'art. 83 de la Loi sur les Communes :  
Al. 2 Les réviseurs sont nommés par l'assemblée primaire ou le conseil général pour quatre ans sur proposition du conseil municipal. Ils sont rééligibles.

Le Conseil propose de nommer la fiduciaire Nofival pour la période 2025-2028.

A la question : acceptez-vous la nomination de la fiduciaire Nofival pour la révision des comptes pour la législature 2025-2028 ? L'assemblée l'accepte à l'unanimité.

### **4. Nomination de la commission bourgeoise 2025-2028 conformément à l'article 51 al2 de la loi sur les communes, une commission composée de 5 bourgeois est nommée au début de la période administrative par l'assemblée bourgeoise. Tout bourgeois éligible peut se porter candidat en le déclarant spontanément**

Tristan Jordan, Jean-Baptiste Barman, Nicolas Barman, Rémy Biollay et Yann Farronato sont d'accord de poursuivre le mandat au sein de la commission bourgeoise.

L'assemblée les valide par des applaudissements.

### **5. Divers**

#### Alpages

Rien de spécial.

L'entretien a été fait par Tristan Jordan du Centre sportif jusqu'au fonds de l'alpage concernant les Djeux.

Concernant Valère, l'entretien a été fait par Guy Perrin.

Chalet : Yann étant convalescent l'été dernier, il n'a pas pu avancer les travaux comme il voulait. Par contre, les travaux déjà effectués au niveau de l'étanchéité ont démontré que ça en valait la peine au vu du mauvais été. Il n'y a pas eu d'infiltration d'eau dans le chalet. La route n'a pas bougé également.

La Bourgeoisie a une offre pour refaire le caisson de la route, le montant est de CHF 20'000.--.

#### Châtaigneraie

Jean-Baptiste Barman remercie M. Maurice Charles qui a analysé la châtaigneraie et dressé l'inventaire des arbres malades. Sur cette base, l'entreprise Elag'arbres a déjà pu assainir une partie. Il y a eu une belle récolte.

### Triage forestier

De janvier à mars 2025 : coupe à Daviaz au-dessus de la Step : 1'200 m3

De décembre à janvier 2025 : coupe au bois de Châtillon : 300 m3. Cette coupe sera soutenue par la fondation Carbon Free. C'est un programme test. Des essences résistant au changement climatique seront plantées.

L'assemblée peut voir une vidéo du travail de l'équipe du triage forestier. Jean-Baptiste commente également le budget du triage qui va s'étoffer au niveau du matériel.

### Bâtiment

Il y a une nouvelle locataire : Elsa Barman.

En 2025, changement de la porte donnant sur la cour du restaurant afin qu'elle corresponde aux normes sécuritaires. Pour l'instant, la porte de l'entrée principale ne sera pas changée.

### Tarifs agrégations

Ce point n'a pas été mis à l'ordre du jour. La commission doit réfléchir de quelle manière elle pourrait attirer de nouveaux bourgeois. Ce point sera traité lors de l'assemblée primaire de juin.

La parole n'étant plus demandée, l'assemblée est invitée à prendre le vin chaud chez les familles Loretan Maxime et Geisser Gertrude qui organise la fenêtre du calendrier de l'Avent.

M. Jordan souhaite à tous de belles fêtes de fin d'année.

Séance levée à 19h30

La Présidente :

La Secrétaire :